

ECRICOME PREPA 2024

Economie, sociologie et histoire du monde contemporain

SEMANAZ

MELVINE

---

Note de délibération : 19.4 / 20

---

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

S E P H A N A Z

Prénom (s)

M E L V I N E

19.4 / 20



Épreuve: Economie, sociologie et histoire  
ESH

Sujet  1 ou  2  
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille  /

Numéro de table

## Sujet 2: Faut-il lutter contre les délocalisations ?

Sarah Guillou dans son dernier ouvrage intitulé La souveraineté économique à l'épreuve de la mondialisation (2023) met en avant l'existence d'une ligne de crête entre l'hyperglobalisation et la souveraineté économique, incitant ainsi les États à orienter les choix stratégiques des firmes multinationales (FMN). En effet, S. Guillou montre que les secteurs stratégiques (énergie, alimentaire...) doivent impérativement être relocalisés sur le territoire national pour garantir la recherche "souveraineté". Pour autant, elle constate qu'un retour en arrière dans la multinationa-  
lisation des firmes est impossible, lutter contre toutes les délocalisa-  
tion est chimérique et pas souhaitable. Depuis les années 1970, l'entrée dans la deuxième mondialisation a accéléré ce processus de fermeture d'une unité de production sur le sol national pour la réouvrir dans un pays tiers. Ces délocalisations répondent à la logique libérale d'un Efficient Capital Market (E. FAMA) entraînant une décomposition internationale du processus de production (DIIP) en fonction des avantages comparatifs du pays (Ricardo, 1817). La mondia-  
lisation n'est pas coupable donc, au contraire, par ses délocalisations elle permet la grande convergence des économies (Solow, 1956)

avec des investissements directs à l'étranger (IDE) effectués en fonction des pays où les rendements seront les plus élevés (les PED avec une forte croissance économique et des taux d'intérêts forts).

Cependant, force est de constater que la mondialisation heurte n'a pas toujours tenue ses promesses. La crise du Covid-19 a brisé les chaînes de production mondiale au point de mettre en évidence l'interdépendance croissante des pays et ainsi mené les décideurs politiques à envisager d'éventuelles relocalisations pour retrouver la souveraineté perdue.

De fait, délocaliser est-ce toujours un mal nécessaire de nos jours ? L'État doit-il arbitrer dans le choix de localisation des firmes ? Les gains espérés des délocalisations massives des années 1980 ne sont-ils pas devenus des inconvénients (sociaux, politiques et écologiques) ? Faut-il alors contredire la logique de marché en incitant les firmes à relocaliser leur production ?

Nous venons dans un premier temps ici il faut laisser les firmes s'intégrer dans une économie-monde et donc ne pas lutter contre les délocalisations (I). Mais nous noterons que la réévaluation de la mondialisation et ses inconvénients obligent les États à préserver leur tissu productif national (II). Il nous faudra donc comprendre que l'enjeu des décennies à venir pour les pays développés est celui de la relocalisation afin de bâtir un monde soutenable (écologiquement et socialement). (III).

\* \* \*

Tout d'abord, les délocalisations répondent à une logique de marché efficient, permettent des gains à l'échelle mondiale. En effet, selon la théorie classique (a) les délocalisations permettent de produire à moindre coût et ainsi permettre la grande convergence (b) avec des FMN plus aptes que les Etats en matière de choix stratégiques d'implantation. (c).

\*

Les analyses de la spécialisation en fonction des avantages comparatifs (Ricardo), absolus (Smith) puis des dotations factorielles (HOS, 1948) mettent en avant la nécessaire division internationale du travail et donc incitent les entreprises à se localiser dans le pays ayant relativement le plus d'avantages dans son secteur. Les délocalisations se font selon les dotations factorielles du pays (Théorie HOS, P. Samuelson, L'économie, 1948), c'est-à-dire qu'une entreprise va s'implanter dans le pays où le bien qu'elle produit lui coûtera relativement le moins cher. Par exemple dans les années 1970 de nombreuses industries textiles françaises font le choix des NPIA dont la Chine du fait d'une main d'œuvre bon marché et des compétences dans ce secteur.

Ces délocalisations ont eu de nombreux avantages comme le souligne El Rouhant TOUHOU (2017). Premièrement, elles permettent de produire à moindre coût comme l'exemple précédent le montre. En effet, la localisation en fonction des dotations factorielles permet des économies d'échelles entraînant une baisse du prix des biens et ainsi apparait la consommation de masse (ouverture du premier supermarché en 1985), une hausse du pouvoir d'achat et des niveaux de vies dans le pays ayant vu partir une de ses entreprises. De plus, les délocalisations

s'inscrivent dans le cadre de la transnationalisation des firmes qui, par la DIPP cherche à devenir toujours plus globale à l'instar d'Apple (firme américaines), qui de nos jours produit sur 5 continents.

En outre, les délocalisations sont nécessaires pour que les pays effectuent leur rattrapage (P. Aghion, Conférence Iéca du 15 Novembre 2023: "La Chine de l'imitation à l'innovation") et ainsi que se produise la grande convergence. En effet, par les délocalisations, le pays débattant l'entreprise étrangère (souvent venant d'un pays développés) va pouvoir copier les technologies qu'utilise la firme, c'est ce que A. Gerchunson (Economie Russe sous une perspective historique, 1962) nomme "l'avantage à l'imitation" qui est rendu possible par un transfert de technologies dû aux délocalisations. De même, le théorème Stolper-Samuelson (1941) montre qu'une convergence des salaires va se produire du fait des délocalisations. C'est en effet ce que constate B. Taroni (La courbe de l'éléphant, 2016) avec l'émergence des classes moyennes des PED et une stagnation des salaires pour les classes populaires et moyennes des pays développés.

Enfin, selon la théorie libérale, les firmes sont plus aptes que les Etats à effectuer des choix rationnels économiquement quant à la stratégie à mener. En effet, l'Ecole du public choice montre que les intérêts politiques subissent une "tragédie des horizons" avec pour seul objectif les élections à venir alors que la stratégie de la firme elle est faite sur le long-terme. De fait, lutter contre les délocalisations par l'Etat pourrait mener à un choix sous-optimal, freinant la croissance de l'entreprise par exemple. F. Lévy (Les entreprises hyperqualifiantes, 2021) montre que le succès des MAMMA est globalement dû au laissez-faire de l'Etat américain qui a permis à ses géants de s'implanter librement aux quatre coins du globe.

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

SEMENZA

Prénom (s)

MELVINE

19.4 / 20



Épreuve : ESTH

Sujet  1 ou  2  
(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille 02 / 03

Numéro de table 013

Cependant, comme le disait Francis MER : " Les femmes n'ont qu'une seule nationalité, la leur " (2014). Comprenons par les mots de l'ancien ministre que les choix effectués par la femme ne prend en compte que ses intérêts personnels et non ceux de la nation.

C'est pourquoi, force est de constater que les gachis des délocalisations ne sont pas les mêmes pour tous. A. Emmanuel parle d'un Echange Inégal (1963) menant à un " mal développement " pour A. Léves (1973). Les délocalisations feraient donc des perdants et des gagnants comme la mis en exergue la pandémie de Covid-19 et la guerre en Ukraine ; la lutte semble donc nécessaire.

En effet, à l'heure où la mondialisation s'estouffe et les " Égoïsmes nationaux " resurgissent, préserver son tissu productif national est nécessaire. (II). L'interdépendance croissante peut être en danger en période d'instabilité (a) d'autant plus que depuis des années les délocalisations menacent les classes moyennes des pays développés (b) tout en renforçant la grande divergence (c).

Premièrement, les délocalisations renforcent l'interdépendance entre les États au point qu'elle devienne un danger pour la tou.

-vérité économique. En effet, comme le montre le rapport Louis Galois (2011), des productions stratégiques ont quitté le territoire du fait d'un manque d'intervention de l'État. A. Smith (1776) recommandait <sup>au gouvernement anglais</sup> de protéger les secteurs stratégiques malgré les bienfaits qu'il énonçait du libre-échange. Les délocalisations font porter le risque d'une perte d'autonomie comme le manque de masque lors de la crise covid l'a illustré. Pour préserver le secteur de la santé, l'État français a massivement subventionné par exemple l'entreprise Sequens qui a ouvert une chaîne de production de paracétamol à Péage-de-Roussillon. De même, J. Biden par son Inflation Reduction Act cherche à subventionner les entreprises américaines pour qu'elles continuent de faire le choix de rester sur le territoire national et non de s'implanter en Chine ou à Taïwan et ainsi perdre des compétences clés.

De plus, sur le plan social les délocalisations peuvent se montrer néfastes, notamment en fragilisant les classes moyennes et populaires des pays développés. En effet, à l'instar des prédictions du théorème Stolper-Samuelson, les salaires tendent à s'égaliser à l'échelle mondiale. Cependant les classes moyennes des pays avancés connaissent depuis les années 1980 une authenticité salariale (P. Artus, 40 ans d'authenticité salariale, 2022), menant à une érosion de leur pouvoir d'achat. De même, ils subissent la concurrence internationale des travailleurs des pays en développement. Ainsi, les firmes faisant le choix de la délocalisation laissent

les travailleurs qui se trouvent par la suite au chômage. En 1974 et d'ailleurs signé les "Accords multifibres" avec les NPIA pour éviter un effondrement du secteur textile en Europe. Malgré cela, les ouvriers et salariés des pays développés souffrent des délocalisations à l'instar des hommes de Marienthal (Autriche, 1981) qui perdent bien plus que leur emploi : estime de soi, reconnaissance, liens familiaux... Pour Laurent Daverzes (L'Etat a toujours soutenu ses territoires, 2020), le sentiment de délaissement dans les zones rurales est en partie dû à l'abandon de ces territoires par les entreprises qui ont fait le choix de la délocalisation.

Enfin, contrairement à ce que présentait Solow en 1956 (convergence mondiale), on observe davantage une Great Divergence (K. POMERANZ, 2000) exacerbée par les délocalisations massives à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. En effet, ~~les données statistiques~~ les firmes tendent à suivre la "courbe du sourire" (Emmanuel Combe, 2018) en délocalisant les productions de conception à faible valeur ajoutée et à produire sur le territoire national les phases à haut contenu technologique et forte valeur ajoutée. C'est ce que montre S. Berger (Made in Monde, 2006) avec Dell qui conçoit les 2 dernières minutes de sa production aux Etats-Unis. De ce choix résulte une grande divergence puisque les pays développés captent la majorité de la valeur ajoutée du bien. Les auteurs marxistes comme S. Amin parlent de Développement inégal (1973) avec des périphéries (les pays en développement) exploités par les centres (les pays développés). Les délocalisations stratégiques exacerbent les disparités entre les pays. C'est pourquoi, les pays exploités doivent lutter contre les sécularisations via des taxes douanières, quotas, normes contraignantes mais surtout par la Déconnexion (1986)

à l'économie mondiale. L'Etat doit par la suite mettre en place un développement outcentré, reposant uniquement sur les entreprises nationales.

\*

Néanmoins, les stratégies de déconnexion se sont révélées entre des échecs à l'instar du cas argentin. Comme le préconise S. Guillou un retour en arrière dans la mondialisation est impossible mais il faut effectuer des relocalisations ponctuelles et stratégiques pour répondre aux défis du XXI<sup>e</sup> siècle (61)...

\* \* \*

Si de nombreuses industries ont d'ores et déjà quitté le territoire, le défi est alors de les faire revenir afin de renouer avec la souveraineté économique (a) mais aussi de lutter contre l'hypertrophie des FTMN (b) tout en bifurquant vers une Economie verte (c).

\*

Premièrement il semble nécessaire de lutter pour des relocalisations stratégiques pour garantir aux habitants la satisfaction de leurs besoins vitaux. En effet, l'Etat français depuis trois ans cherche à attirer des entreprises du territoire nationales pour retrouver une indépendance stratégique mais aussi augmenter la production nationale donc réduire le chômage et augmenter la croissance économique. Notons que l'Insee estime en 2013 à 100 à 300 euros par mois le coût d'une totale relocalisation, coût intolérable pour la majorité des Français. C'est pourquoi des auteurs comme Gijelide et Benarrou (L'économie mondiale 2024, CEPII 2023) propose de relocaliser à l'échelle des régions géographiques en favorisant le friend shoring. L'exemple d'airbus est un exemple de politique industrielle menée à l'échelle européenne qui permet d'allier souveraineté

Numéro d'inscription



Né(e) le

Nom

SEMAMAZ

Prénom (s)

MELVINE

19.4 / 20

ecricome

Épreuve :

ESH

Sujet

 1

ou

 2

(Veuillez cocher le N° de sujet choisi)

Les feuilles dont l'entête d'identification n'est pas entièrement renseigné ne seront pas prises en compte pour la correction.

Feuille

03 / 03

Numéro de table

073

et mondialisation à l'heure où cette dernière se retrace ..

De plus, les firmes multinationales sont devenues "hyperpuissantes" au point de concurrencer les États, qui se doivent de lutter contre cette hyperpuissance. Cela passe par la mise en place de règles et de subventions afin de les obliger à rester sur le territoire national. Pour F. Lévêque (2021), les États européens doivent mettre en place des incitations afin de faire émerger des champions européens du numérique et ainsi lutter contre les GAFAM américains et les BATX chinois. Les délocalisations passées de secteurs stratégiques expliquent en partie le retard européen dans la course au numérique selon F. Lévêque. La seule solution est donc une implication massive de l'État dans la politique industrielle afin de préserver les entreprises sur le territoire national mais aussi d'en faire émerger de nouvelles.

Enfin, les États doivent éviter les délocalisations dans les pays en développement qui souvent font du dumping fiscal, social et surtout environnemental. En effet, la délocalisation entraîne des effets négatifs notamment au niveau écologique. Les flux maritimes ont été multipliés par 40 en 40 ans ! D'ailleurs en 2006, 90% des biens transitent par un conteneur, émettant des quantités gigantesques de

CO<sub>2</sub>. De plus, les pays en développement usent de processus très polluants (comme l'usage massif du charbon ou du coke). Relocaliser permettrait de produire avec des énergies plus vertes. Malgré tout, comme le montre J. B. Fressoz (Sans transition, Jan 2024), l'effet rebond est tel que l'utilisation d'énergie verte ne réduit pas la consommation d'énergie fossile. Il faut donc effectuer une bifurcation (P. Veltz, 2021) avec un État qui soit moteur du financement de la transition écologique. C'est pourquoi T. Panique propose de Ralentir ou Péror (2022). Comprendons que la consommation doit être réduite afin de limiter les productions carbonées. L'État doit relocaliser selon lui pour éviter la pollution due au transport mais aussi à la négligence environnementale des pays producteurs.

\*

\*

\*

Pour conclure, les délocalisations ont porté le développement économique d'un certain nombre de pays tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et de la 2<sup>ème</sup> mondialisation mais a produit des perdants malgré tout. Les États doivent alors agir afin d'éviter la perte de souveraineté tout en permettant à tous de bénéficier des bienfaits de la mondialisation. Le défi actuel est alors celui de la relocalisation des productions, des firmes <sup>et/ou</sup> en une mondialisation constamment bénéfique.

Les États se doivent de réduire la chaîne de valeur mondiale afin de répondre au défi écologique... La mondialisation doit donc ralentir (les délocalisations avec) si nous ne voulons pas périr.